



## MAIRIE DE MAULÉON

Place de l'Hôtel de Ville  
79700 Mauléon  
**05 49 81 17 00**  
[mairie@mauleon.fr](mailto:mairie@mauleon.fr)

Horaires d'ouverture :  
Du lundi au jeudi  
8h30-12h30 / 13h30-18h30  
Vendredi et veille de jour férié  
8h30-12h30 / 13h30-16h30

## MAIRIE ANNEXE DE MOULINS

76 Rue des Meuniers  
Moulins, 79700 Mauléon  
**05 49 81 44 85**  
[mairie-moulins@mauleon.fr](mailto:mairie-moulins@mauleon.fr)

Horaires d'ouverture  
Mardi : 13h30-17h30  
Jeudi : 13h30-17h30

[www.mauleon.fr](http://www.mauleon.fr)

# LE PETIT MOULINAIS

BRÈVES DE MOULINS | COMMUNE ASSOCIÉE DE MAULÉON

## EDITO

#27 | OCTOBRE 2022

Ce Le Petit Moulinais de rentrée est une fois de plus bien étoffé.

Vous y découvrirez en image les évènements qui ont eu lieu ces 3 derniers mois sur Moulins : vendredi du patrimoine, fête à Pyrôme, journées du patrimoine, tournoi de palets ...

Puis ceux à venir très prochainement: *3,2,1 ... Prêts ? ... Jouez !* et *La Rando des Meuniers*.

Enfin notre rubrique historique préparée comme à chaque fois par Passé Présent Futur et quelques autres articles (foyer des jeunes, sortie ACAM, le marché et histoire de nos monuments religieux).

Je vous souhaite une bonne lecture

Michel-Pierre Dubois

Maire délégué de Moulins



## L'ENVOL DU MOULINS

Le foyer des jeunes de Moulines situé à côté de la bibliothèque permet aux adolescents (nés avant 2008) de se rassembler dans un lieu pour des moments de détente et d'échanges dans un contexte différent du cadre familial ou scolaire.

Il se compose d'une douzaine de jeunes qui se réunissent les week-ends et les vacances pour parler, jouer au baby-foot, au billard... Ils s'investissent personnellement tout au long de l'année dans des actions pour récolter quelques fonds et pouvoir faire des sorties ensemble, une journée à *O Fun Park* a pu ainsi être effectuée cet été. Ils participent également à la vente de crêpes lors de la randonnée du Téléthon, elle a permis au foyer de faire un don de 100 euros pour la recherche. Toutes ces actions les font gagner en autonomie, ils prennent ainsi de l'assurance.

Le foyer est composé d'un bureau de parents pour les encadrer et un animateur Référent Jeunesse du Centre Socio-Culturel du Pays Mauléonais intervient en parallèle auprès d'eux pour les conseiller, concrétiser leurs projets et organiser les sorties.

Les jeunes ont souhaité rafraîchir leur foyer et lui donner de nouvelles couleurs. Ils ont donc pris leurs pinceaux début juillet pour effectuer eux-mêmes les travaux. C'est donc dans un local coloré et accueillant que les nouveaux adhérents pourront s'inscrire pour la rentrée ! Les inscriptions auront lieu lors de l'assemblée générale le vendredi 23 septembre à 20h30, Salle Augustine Vion.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à la mairie de Moulines ou contacter Florian au 06 32 69 31 92 ou 05 49 81 86 31.



# UN PETIT MOT SUR NOTRE ASSOCIATION

## « PASSÉ-PRÉSENT-FUTUR »

D'abord, retour sur les 2 manifestations auxquelles nous avons participé.

La première s'est déroulée le 12 août dans le cadre des « Vendredis du Patrimoine » de la mairie de Mauléon. Nous avons proposé une petite balade dans les rues de Moulins sur le thème du tissage et de la confection.

C'est sous un soleil de plomb, que nous avons accueilli place de la mairie une trentaine de personnes. Après des premiers commentaires sur la culture du lin et les habitations face à la mairie construites par N. Gabillaud, nous nous sommes dirigés vers la rue de la Boitauderie, ancien quartier de tisserands, ici nous avons évoqué les métiers du tissage (tisserand, dévideuse) et leurs maisons typiques, le tout accompagné de photographies. En passant par la rue Freulon et ses maisons de tisserand, nous avons rejoint l'emplacement des usines derrière l'église.

Nous avons relaté la vie d'Augustine Vion et de son dévouement pour l'essor du travail des femmes, l'implantation des usines et la fin d'activité de celles-ci. Un verre de l'amitié, bienvenu, fut offert par la municipalité.



La deuxième manifestation s'est déroulée le 27 août « Balade et soirée champêtre » à Pyrome, espace N. Gabillaud. Celle-ci était organisée par 4 associations : « Site de Pyrome », « Les Chemins de la Corbelière », « ACAM » (cycles anciens) et la notre. Pour cette soirée qui a drainé une centaine de personnes, notre association a proposé un diaporama de photos anciennes sur Moulins, et qui a reçu un bon accueil.

Pour mener à bien ces projets, surtout le premier, les membres de l'association se sont réunis une dizaine de fois à la salle Notre-Dame pour le préparer. Cette salle a été mise à notre disposition par la mairie, car nous ne disposons que d'un local très peu fonctionnel pour se réunir. Aujourd'hui notre association n'est composée que d'une poignée de membres. Elle est née il y a une vingtaine d'années et a proposé dans le passé plusieurs expositions très appréciées sous la présidence de Gilles Bouju.

Mais depuis quelques années celle-ci perdait de son énergie et en même temps quelques membres. Gilles, désirant se retirer de la présidence de celle-ci, Gilles Baufreton l'a reprise. Aujourd'hui, nous essayons de maintenir celle-ci en vie, nous avons proposé les manifestations ci-dessus, nous avons surtout un gros travail d'inventaire et d'archivage (documents papiers ou numériques). Nous participons aussi au « Le Petit Moulinois » dans la rubrique « Histoire de Moulins ». Nous avons aussi un site internet où entre autres vous pouvez retrouver tous les éditions du « Le Petit Moulinois ».

Si l'histoire de la commune vous intéresse, vous pouvez nous contacter

- par téléphone : 06 79 86 63 84 (Gilles Baufreton)
- par mail : [contact\\_ppf@passepresentfutur-moulins79.com](mailto:contact_ppf@passepresentfutur-moulins79.com)
- site internet : <https://www.passepresentfutur-moulins79.com>

Le 27 septembre, l'association a fait son assemblée générale

Bilan moral, cette année une reprise de l'activité avec 2 manifestations, voir ci-dessus.

Bilan financier: léger déficit de 25€ pour cette année.

Le bureau:

- + Président: Gilles Baufreton
- + Secrétaire: Nicole Hordeau
- + Trésorier: Nelson Benfeita

# BALADE ET SOIRÉE À PYRÔME

Le samedi 27 août, 4 associations : L'ACAM, musée des cycles anciens, Les Chemins de la Corbelière, Passé-Présent-Futur, 3 associations moulinaises, et Site de Pyrôme qui elle se partage entre La Chapelle-Largeau et Moulins, organisaient un après-midi suivi d'une soirée à l'Espace Narcisse Gabillaud, situé à Pyrôme.

L'après-midi, une balade ludique était organisée. Elle partait de l'Espace N Gabillaud, allait à la Pommeraie, puis descendait sur Moulins, avec un passage au Musée, puis on se dirigeait vers la zone humide pour remonter sur la Corbelière et finir au moulin de Pyrôme. Un petit questionnaire était proposé aux participants, chaque association ayant préparé quelques questions sur leur domaine. Et sur le parcours on trouvait des photos retouchées avec quelques différences par rapport au paysage.

Pour la soirée, dans un cadre ombragé, des tables et des chaises étaient installées et pour la nuit des guirlandes de lumière éclairaient l'Espace. Pour l'occasion, un Food-Truck, «La P'tite Escale» de Montreuil-Bellay, a permis aux personnes de se restaurer. Le «Steel drum» de Jacques, accompagné de Yves, a donné un petit air des Antilles à la soirée. Et pour l'occasion, l'association «Passé-Présent-Futur» a aussi proposé un diaporama de quelque 250 photos anciennes sur Moulins, chacun essayant de mettre un nom sur certains visages.

Nous avons accueilli une centaine de personnes pour cette soirée.



Les associations :

ACAM: Association Cycles Anciens Moulinais

Les Chemins de la Corbelière

Site de Pyrome

Passé-Présent-Futur

# JOURNEES DU PATRIMOINE A.C.A.M

Comme vous avez pu le remarquer, cette année Moulins a accueilli deux évènements pour ce week-end prisé des amoureux du patrimoine français.

Comme l'année dernière les amoureux des cycles anciens de l'ACAM ont ouvert les portes du musée au public. Ils ont compté plus de 130 visiteurs. Comme à leur habitude ils ont répondu avec plaisir à toutes les questions et ont fait découvrir leur passion aux visiteurs.



# JOURNEES DU PATRIMOINE EXPO PEINTURES

Pour la première fois à Moulins, 3 peintres amateurs, mais de très grand niveau, ont exposé une partie de leurs oeuvres à la salle Augustine Vion.

L'idée originelle revient à Monsieur Davoust qui l'année dernière est venu à la mairie annexe pour proposer d'exposer ses toiles si l'occasion se présentait car pour lui la peinture est un art fait pour être montré au regard des gens. La mairie a eu l'idée des fêtes du patrimoine et a proposé aux deux autres peintres dont elle avait connaissance sur Moulins d'exposer aussi. Ils ont accepté avec vif intérêt. C'est ainsi qu'est né ce projet d'exposition des peintures de Mme Manuella Delahaie, Monsieur Pierre Oger et Monsieur Jean-Claude Davoust. Projet qu'ils ont totalement co-réalisé.

Les services techniques ont apporté à la salle des grilles prévues pour accrocher des tableaux et le projet a pu avoir lieu.



Jean-Claude Davoust

Peinture Aquarelle

Peintre autodidacte, peint ses aquarelles dans un style hyperréaliste très coloré, au plus près de ce qu'il ressent. Il essaie de transposer ses émotions dans le choix de ses sujets.

La peinture lui permet aussi de faire de belles rencontres artistiques.





Manuella Delahaie

Peinture Acrylique

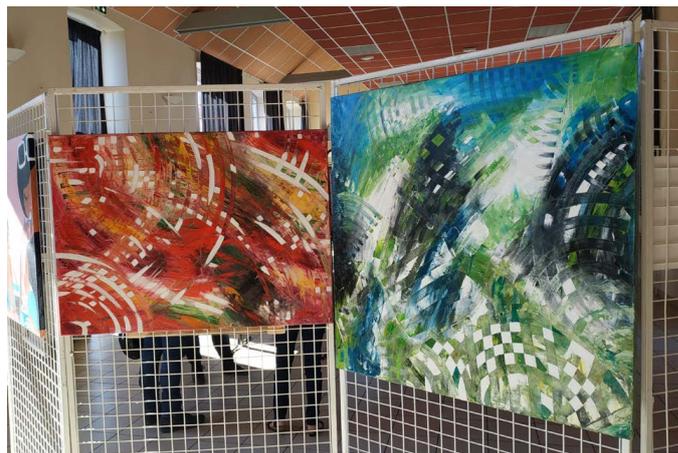
Autodidacte, n'a jamais pris de cours de peinture mais a toujours aimé le bricolage et dessiner. C'est devenu pour elle une passion, un bon moyen de décompresser du travail ! Ses toiles prennent forme au fil de ses envies.



Pierre Oger

Peinture à l'huile

Pratique la peinture à l'huile au couteau et pinceau en utilisant les couleurs pour donner plus de dimensions aux formes.



# ACAM, VISITE DU MOTO CLUB CUSTOM DE BRESSUIRE

Le 3 septembre, une vingtaine de motards du Moto Club Custom de Bressuire sont venus visiter le musée.



# TOURNOIS EN DOUBLETTE DE PALETS LAITON

Le vendredi soir 30 septembre a eu lieu à Moulins un tournoi de palets laiton en doublette organisé par le comité des fêtes de Moulins. 44 doublettes étaient inscrites. Le tournoi a duré, dans la très bonne humeur, jusqu'à tard dans la nuit.

De l'avis de tout le monde c'était une belle réussite.

Merci au comité des fêtes !





ENTRÉE  
LIBRE

# Samedi 15 octobre

## 3,2,1... Prêts ? ... Jouez !

Salle Augustine Vion à Moulins (Mauléon) dès 15 h

- jeux de société
- grands jeux en bois
- animations
- bar - crêpes - confiseries
- restauration sur place



*et bien d'autres*

## Tournoi de Tac-Tik

- Inscription et informations  
[pluslouinlesgazelles@gmail.com](mailto:pluslouinlesgazelles@gmail.com)



2€ PAR DOUBLETTE  
LOTS À GAGNER

# MOULINS - 79

## DIMANCHE

## 20 NOVEMBRE 2022

Pédestres  
10 à 22 Km



Au profit du

# Téléthon

Tarif : 6€

# RANDO DES MEUNIERIERS

Ravitaillements

Plat chaud à l'arrivée



15 à 55 Km



Pour gagner du  
temps, inscrivez

← vous ici

Inscription à la salle Omnisport de Moulins - 79 :

08H00 - 10H00



## LE MARCHÉ, CHAQUE SAMEDI, LES HALLES MAULÉON

Les commerçants vous accueillent tous les samedis de 8h à 13h aux Halles de Mauléon, Place du Château.

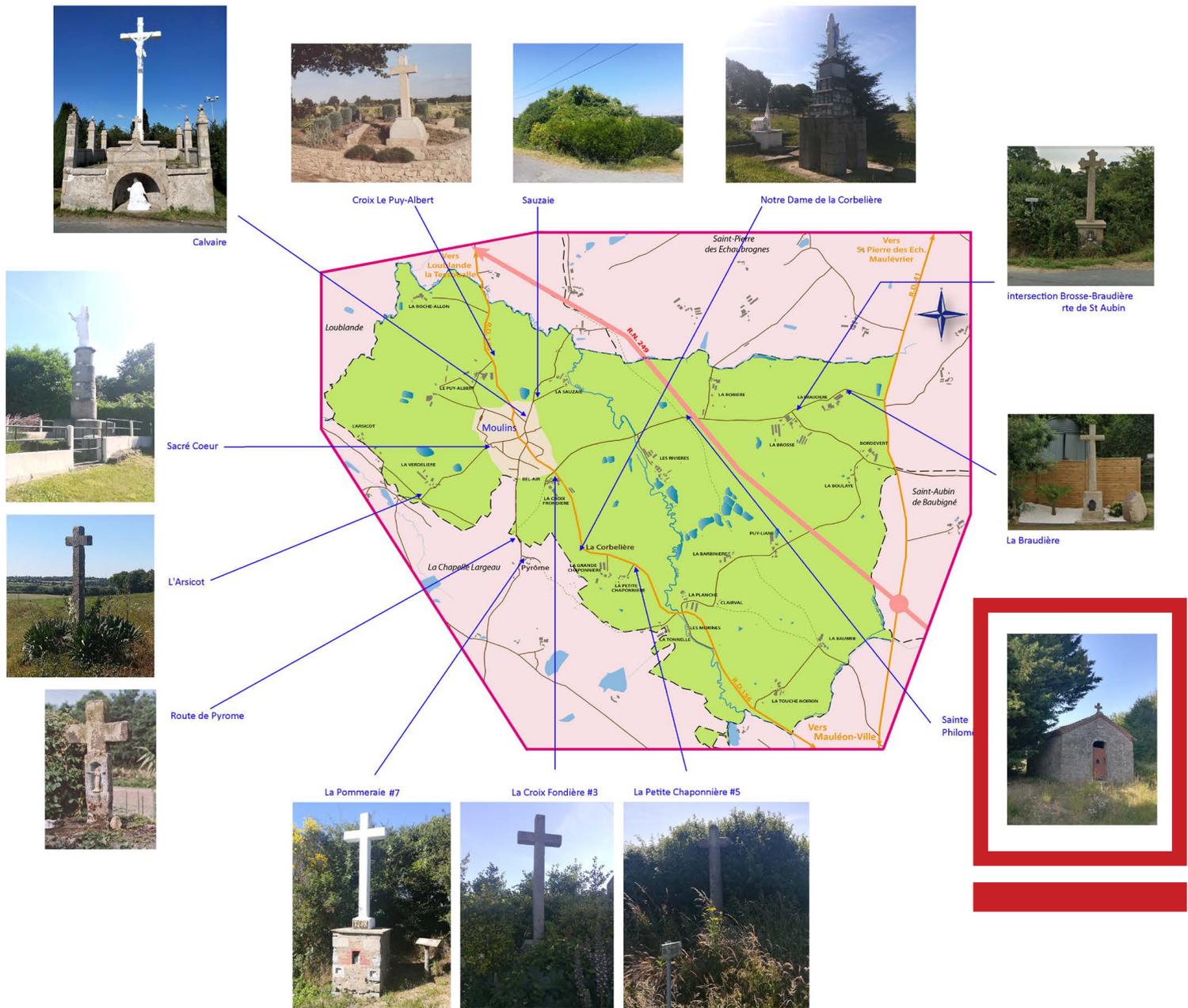
N'hésitez pas à commander à l'avance vos produits.

**MARCHÉ**  
tous les samedis  
8h-13h



# NOS CROIX, CALVAIRES ET MONUMENTS RELIGIEUX

Héritage de notre longue et mouvementée histoire, nous avons sur le territoire de Moulins un grand nombre de croix, calvaires et monuments religieux. Nous allons tenter de vous raconter leur histoire.



## LA CHAPELLE SAINTE PHILOMENE (#1)



La chapelle Sainte Philomène s'élève à l'intersection du grand chemin de Châtillon à Chollet (voie romaine) et du chemin de Moulins à Saint-Aubin-de-Baubigné.

Elle a été construite vers 1842, à l'emplacement d'un calvaire très ancien appelé «croix de la Robière» par Etienne BOUJU et son épouse Marie BOUJU, propriétaires et fermiers de la Robière.

Le petit édifice a été placé sous le vocable de Sainte Philomène, dont le culte eut beaucoup de succès au milieu de XIXe siècle.

Le fermier réalisait ainsi le vœu qu'il avait fait un soir brumeux d'automne, dans le chemin creux, où affolées par l'obscurité et les brumes qui s'élevaient de la rivière, les bêtes refusaient d'avancer.

La tombe de Sainte-Philomène, vierge martyre du IIe siècle, est découverte en 1802, dans la catacombe de Sainte Priscille à Rome. Le nombre de miracles obtenus par son intercession est si important que, le 30 janvier 1837 son culte est autorisé par le Saint-Siège et sa fête fixée au 10 août.

Elle est la « petite sainte » préférée de saint Jean-Marie Vianney, curé d'Ars (1786-1859) qui lui attribue à son intercession les miracles qu'il accomplit. En 1906, cette tombe est attribuée à une chrétienne anonyme du IV<sup>e</sup> siècle et Philomène, est rayée du calendrier liturgique et de la liste des saints le 11 août 1961.

La chapelle Sainte-Philomène est un petit édifice en granit du pays qui mesure 5 mètres de long sur 4 mètres de large, son toit à deux pentes est couvert de tuiles.



Une croix de pierre surmonte le pignon de la façade donnant sur la route. Deux petites baies en plein cintre, ouvertes dans les murs latéraux et une imposte au-dessus de la porte d'entrée éclaire l'édifice, il était surmonté d'un panneau de bois orné de feuillages, portant l'inscription « Souvenir de la famille BOUJU-BAZIN ». A mi-hauteur de la porte d'entrée un judas grillagé permet d'apercevoir l'autel qui était surmonté des statues du Sacré-Cœur, de Sainte Philomène et du curé d'Ars, placées dans des niches. Quelques marches permettaient autrefois de gravir la pente qui conduit à l'édifice.

Après la construction de la chapelle M. Louis BOURASSEAU curé de la paroisse demande à Monseigneur l'évêque l'autorisation de bénir le petit édifice, qui lui répond :

« Jean-Baptiste De BOUILLÉ par la grâce de Dieu et l'autorité du saint Siège apostolique, Evêque de Poitiers, Vu la lettre en date du 5 juillet courant de M. l'abbé BOURASSEAU desservant de la paroisse de Moulins en notre diocèse, par laquelle il demande qu'il nous plaise lui permettre de bénir une chapelle bâtie dans sa paroisse par le Sieur Etienne Bouju en l'honneur de Ste Philomène, et d'y dire la Ste Messe. Voulant nous rendre favorable aux pieuses intentions qui ont dirigé le Sieur Bouju dans l'érection de la dite chapelle ; Nous permettons par ces présentes au dit M. BOURASSEAU de la bénir & d'y dire la Ste Messe quatre fois par année pourvue qu'elle soit d'une propreté décente et munie des vases linges & ornements nécessaires à la célébration du St Sacrifice. »

Si M. le curé était prié d'y dire la Ste Messe plus de quatre fois dans une année, il ne le pourrait qu'autant que le propriétaire se serait soumis aux prescriptions des statuts du diocèse. M. le curé devra envoyer au secrétariat de notre évêché une expédition de procès-verbal de bénédiction de la dite chapelle.

Donné à Poitiers sous le seing de notre vicaire général, notre sceau & le contreseing du secrétaire de l'évêché le 8 juillet. Signé : De ROCHEMONTEND par mandement v. g. »

« Aujourd'hui vingt-sept juin mil huit cent quarante-deux, nous soussigné Louis BOURASSEAU prêtre desservant de la paroisse Notre Dame de Moulins, diocèse de Poitiers avons fait la bénédiction solennelle de la chapelle privée dite de la Robière nouvellement bâtie en notre paroisse par le Sieur Etienne Bouju en l'honneur de Ste Philomène en présence des soussignés, d'après l'autorisation écrite de Monseigneur de Bouillé évêque du dit diocèse de Poitiers en date du huit juillet 1841, ci-jointe et qui accorde gratuitement au dit Sieur Bouju la permission de faire célébrer la Ste Messe quatre fois par année dans la susdite chapelle à Moulins le même jour et an que dessus. »

Abandonnée depuis longtemps, le petit édifice a été en partie restauré (murs extérieurs et toiture) à la fin des années 90 par M. Michel David de la Robière. L'intérieur est très dégradé, on peut encore y voir l'autel tombeau sur lequel sont placées les statues de sainte Philomène au centre, St Jean-Marie Vianney à droite et le Sacré-Cœur qui porte une robe verte à gauche. A l'origine ces statues devaient être placées dans les niches qui sont au-dessus de l'autel.



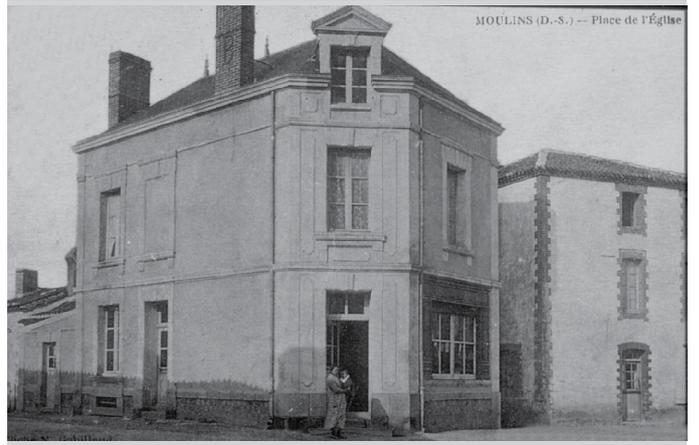
# HISTOIRE DE MOULINS :

## ALEXANDRINE AUGUSTINE VION DITE "GUSTINE"

Tout le monde connaît la salle "Augustine Vion", mais qui était cette dame?

Augustine Vion naît le 11 avril 1885 à La Petite-Boissière. Elle est la fille de Pierre Alexandre Vion et de Élixa Victorine Marolleau, la seconde épouse de Pierre.

Après le décès de Pierre Vion, sa veuve et ses deux enfants enfants, Augustine et Victor s'installent à Moulins, (au 2 rue de la Verdelière actuel, à l'époque il n'y avait ni nom de rue ni numéro aux maisons).



Plus tard, Augustine entre aux "Enfants de Marie", association religieuse créée vers 1847 pour protéger les jeunes filles des dérives qui auraient pu être fatales pour toute leur existence. Les règles d'admission et de maintien dans cette association étaient très strictes, en voici quelques-unes: Assister aux vêpres, ne pas sortir avec les garçons, ne pas aller au bal ou au café, ne pas aller à bicyclette, etc.

Vers 1930, Gustine et sa mère s'installent au 45 rue des Meuniers pour continuer leur commerce. Mais ce qui désole Gustine, c'est le manque de travail pour les femmes, avant elles étaient souvent tisseuses ou dévideuses, mais ces métiers, comme les tisserands, avec l'industrialisation ont pratiquement disparu du paysage de nos bourgs.

En 1932, à 47 ans, Gustine, seule, décide de leur trouver du travail. Elle crée un atelier de tricot mécanique pour réaliser des chaussettes et des bas de laine. Elle travaille pour une maison de Cholet, peut-être la maison Coutant/Veillon. Mais cette première tentative est un échec. Plus tard, elle refait une nouvelle tentative. En 1936 Mr Georges Delaunay (père), industriel de Cholet, lui propose la création d'un atelier pour la confection de vêtements de travail en velours. Elle installe les premières machines à coudre, fournies par l'entrepreneur, à l'école des Soeurs (École Notre-Dame, l'ancienne classe le long de la route).



La demande est de plus en plus importante. Le travail n'est plus



réalisé dans de bonnes conditions, il lui faut trouver un local plus grand. Gustine déplace alors son atelier dans une maison derrière le 43 rue des Meuniers, on y accédait par le porche donnant sur la rue.

En 1939, elle est sollicitée par Mr Aubert (père), entrepreneur en confection, pour installer d'autres machines dans le même local. Mais vers 1940, suite à quelques différends, Mr Aubert insiste auprès d'Augustine pour séparer les deux entités. La maison Delaunay reste sur place sous la responsabilité d'Yvonne Hérault. Et la maison Aubert, elle, s'installe au 47 rue des Meuniers, menée par Gustine, et l'atelier prendra à cette période un nouvel essor en confectionnant des chemises pour l'armée.

Pendant les heures sombres de la guerre 39-45, Gustine travaille à façon pour d'autres employeurs, entre autres la confection de sous-vêtements.

En 1944 le droit de vote est accordé aux femmes. Augustine, sans même s'être présentée est élue conseillère municipale en 1945, et assurera 3 autres mandats à ce poste. Le grand regret d'Augustine Vion en tant que conseillère municipale est de n'avoir jamais pu célébrer un mariage.

En 1947, devant l'affluence des commandes pour l'armée, Mr Aubert et son fils Maurice décident la construction d'une usine moderne. Des démarches sont entreprises pour trouver le terrain où sera édifié cet ensemble qui sera la fierté des Moulinais. Un an plus tard, l'usine est construite. Gustine, alors âgée de 63 ans, y fait installer les machines et les ouvrières continuent la confection des chemises pour l'armée.



Dans ses appartements, Gustine installe un dortoir pour les ouvrières qui ne peuvent rentrer chez elles chaque soir.

Le 8 juillet 1949, un violent incendie, provoqué par un court circuit ravage l'ancien atelier Aubert transformé en magasin et brûle le stock de marchandises. Les bâtiments qui servaient de réfectoire et de dortoir sont eux aussi détruits par le feu.

En 1954, suite à une crise de la confection dans la région, l'usine Aubert ferme ses portes. Mais Augustine ne se décourage pas, rien ne semble arrêter son caractère bien trempé. Elle relance à 69 ans des ateliers de confection diverse qui deviendront plus tard le travail à domicile, entre autre la piqûre des ourlets de mouchoirs et passe la responsabilité à Mlle Marcelle Guillon. Elle crée aussi "l'aide au Clergé": elle confectionne d'abord des soutanes, des costumes cléricaux, des habits sacerdotaux, plus tard des aubes pour communiants.. Sa petite entreprise a rayonné sur les diocèses de Poitiers, Luçon et Angers.



En 1968, à 83 ans, toujours active, Augustine fait racheter l'ancienne épicerie de Guiguite Bouju par Germaine Thierry pour y accueillir des personnes âgées.

Et pour occuper nos grands-mères, elle leurs fait tricoter des petits carrés de laine qui seront regroupés en couvertures, celles-ci seront envoyées au Tchad pour les nuits fraîches.

Gustine décède le 15 novembre 1970 quelques jours après le général De Gaulle, ce qui fera dire à un moulinois: *"La France a perdu De Gaulle, Moulins a perdu son petit De Gaulle"*. Le R. P. Aloys dira d'elle: *"Il y a toujours quelque chose en train de bouillir dans la marmite"*.

Pour toutes les actions qu'elle a menées à Moulins, la salle municipale, place de la mairie, est baptisée:

"ESPACE AUGUSTINE VION"



# INFORMATIONS DIVERSES ...



L'Agglo2B a un programme d'amélioration de l'habitat : « Agglo Renov ». Grâce à ce dispositif, mené en partenariat avec les communes, les propriétaires de logements situés en centre bourg ou centre-ville peuvent bénéficier d'aides financières et d'un appui technique pour rénover leurs biens. [Agglo Renov](#)



La bibliothèque de Moulines est ouverte tous les vendredis soirs de 16h30 à 19h00.



Si vous avez connaissance de personnes ne recevant pas Le Petit Moulinois, elles peuvent envoyer un mail à [mairie-moulines@mauleon.fr](mailto:mairie-moulines@mauleon.fr) ou passer à la mairie annexe les mardis et jeudis.

## EVÈNEMENTS À VENIR

Oct.	Samedi	15 Oct.	3,2,1 ... prêts ? ... Jouez ! (Salle A. Vion / Les Gazelles)
Nov.	Vendredi	11 Nov.	Armistice de la première guerre mondiale 
	Dimanche	20 Nov.	Rando des Meuniers
Déc.	Vendredi	09 Déc. 15h	Goûter des aînés (+75) débutant par une animation de l'école. Dans chaque commune de Mauléon. Organisé par le CCAS.
Janv.	Vendredi	20 Janv.	Voeux 19h30 (Salle Augustine Vion)

